



## TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

### Recrutement de Coach-Accompagnateur Agroécologique - Bambilor

Programme NICE – Phase II (2026–2029)

#### 1. Contexte et justification

Le programme NICE (Nutrition in City Ecosystems) vise à améliorer la nutrition et à réduire la pauvreté parmi les populations vulnérables des villes secondaires des pays à revenu faible et intermédiaire. Sa vision est que les populations urbaines aient accès à une alimentation saine, nutritive, sûre et abordable, produite localement selon des pratiques agroécologiques durables.

Le programme est coordonné par le Swiss Tropical and Public Health Institute (Swiss TPH), en consortium avec ETH Zurich, Sight and Life et Sustainable Agriculture Foundation (SAF), avec l'appui financier de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Après une première phase mise en œuvre au Bangladesh, au Kenya et au Rwanda (2021–2025), le programme s'étend au Sénégal pour la phase II (2026–2029).

C'est dans cette optique que le Sénégal est impliqué dans la phase II (2026-2029 toujours avec l'appui de la DCC avec l'intégration des villes secondaires de Bambilor et Kaffrine dans le processus. D'autres organisations comme CREATES et RICOLTO sont partenaires de l'initiative au Sénégal avec le Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN) qui assure le portage institutionnel au niveau national. D'autres partenaires la FAO, le FIDA et des ONG locales, participent au projet grâce à un appui technique

Au niveau des villes, un cadre favorable existe grâce à l'engagement des collectivités territoriales, des municipalités, des services déconcentrés de l'État ainsi que de l'ensemble des acteurs du système alimentaire territorial. Des exemples peuvent être cités, notamment celui de Bambilor avec la mise en place d'une plateforme déjà créée et alignée au système alimentaire territorial : le Comité d'Initiatives pour la Gouvernance Alimentaire (CIGA) de la commune de Bambilor. De même, à Kaffrine, l'Observatoire des systèmes alimentaires territorialisés (OBSAT) illustre la collaboration entre la municipalité, l'USSEIN et les acteurs du territoire.

Au Sénégal, l'initiative est portée institutionnellement par l'engagement des collectivités territoriales, les municipalités, les services déconcentrés et tous les acteurs du système



alimentaire territoriale, en partenariat avec CREATES. Les villes secondaires de Bambilor et Kaffrine sont ciblées.

L'intervention de CREATES s'articule autour de deux résultats:

- Le renforcement des pratiques agroécologiques des producteurs maraîchers ;
- L'amélioration de l'accès aux marchés afin de faciliter la commercialisation et l'accessibilité des produits agroécologiques.

Dans ce cadre, il est prévu le recrutement un Coach-Accompagnateur Agroécologique

## **2. Objectif de la mission**

Assurer l'accompagnement technique et organisationnel des producteurs agricoles afin de renforcer l'adoption de pratiques agroécologiques adaptées au contexte local; assurer l'accompagnement des acteurs de la chaîne de valeur, à savoir les transformateurs/trices et acteurs de la commercialisation afin de rendre disponibles les produits issus de l'agroécologie sur le marché local.

## **3. Missions et responsabilités**

### **Appui technique**

- Assurer le suivi régulier des sites de production agricole;
- Former et conseiller les producteurs sur les pratiques agroécologiques (fertilisation organique, gestion durable de l'eau, diversification culturale, lutte biologique, etc.) ;
- Adapter les recommandations aux réalités climatiques et pédologiques locales ;
- Promouvoir des pratiques résilientes face aux changements climatiques.

### **Appui organisationnel et accès au marché**

- Accompagner la structuration des acteurs de la chaîne de valeur agro écologique à à Bambilor ;
- Appuyer l'amélioration de la qualité et de la régularité de l'offre des produits agro écologique ;
- Faciliter les liens entre les acteurs de la chaîne de valeur agro écologique à Bambilor et aux clients potentiels ;
- Contribuer aux initiatives favorisant l'accès des populations vulnérables à des produits sains.

### **Suivi-évaluation**

- Élaborer des plans d'accompagnement ;
- Produire des rapports mensuels ;



- Contribuer à la collecte de données pour le suivi des indicateurs du programme ;
- Participer aux réunions de coordination locales et nationales.

#### **4. Profil recherché**

- Diplôme en agronomie, agroécologie ou technique agricole (DUT, BTS, Licence ou équivalent) ;
- Expérience avérée en accompagnement ;
- Bonne connaissance du climat local et des dynamiques d'acteurs et de marché de la localité concernée ;
- Maîtrise des pratiques agroécologiques ;
- Capacité d'animation, de formation et de facilitation ;
- Bonnes capacités rédactionnelles ;
- Autonomie et sens de l'organisation.

#### **5. Mobilité et conditions de déplacement**

- Disponibilité pour des déplacements fréquents sur les sites de production à l'intérieur de la commune de Bambilor ;
- Bonne connaissance de la localité d'affectation.

#### **6. Durée de la mission**

Contrat de prestation, **avec une période d'essai de 3 mois** et de possibilité de renouvellement selon performance et disponibilité des financements, dans le cadre de la phase II (2026–2029).

#### **7. Rémunération**

La rémunération mensuelle brute du Coach-Accompagnateur est comprise entre **:250 000 FCFA et 300 000 FCFA**, en fonction du profil, de l'expérience et des qualifications du candidat.

#### **8. Lieu d'affectation**

- Basé à Bambilor

#### **9. Modalités de candidature**

Les candidats devront soumettre :

- Un CV détaillé ;
- Une lettre de motivation ;
- **Les copies des diplômes et attestations pertinentes ;**
- **Deux références professionnelles**



Les dossiers de candidature devront être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : [recrutement@creates.ngo](mailto:recrutement@creates.ngo)

**Date limite de dépôt : 6 avril 2026**

Les candidatures devront être envoyées avec pour objet : **Bambilor Coach-Accompagnateur Agroécologique**